

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>  <b>COMMUNAUTE URBAINE</b> <b>CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE</b> <b>DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° V-1</b> <b>21SGADL0109</b>

**SEANCE DU**  
**20 MAI 2021**

<b><u>Nombre de conseillers en exercice :</u></b> <b>71</b>
<b><u>Nombre de conseillers présents :</u></b> <b>66</b>
<b><u>Date de convocation :</u></b> <b>12 mai 2021</b>
<b><u>Date d'affichage :</u></b> <b>21 mai 2021</b>

<b><u>OBJET :</u></b> <b>Ecomusée - Musée de l'Homme et de l'Industrie - Villa Perrusson - Gratuité</b>
--

<b><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u></b> <b>71</b>
<b><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u></b> <b>71</b>
<b><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u></b> <b>0</b>
<b><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u></b> <b>0</b>
<b><u>Nombre de Conseillers :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 5</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 0</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 20 mai à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain BALLOT - Mme Evelynne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

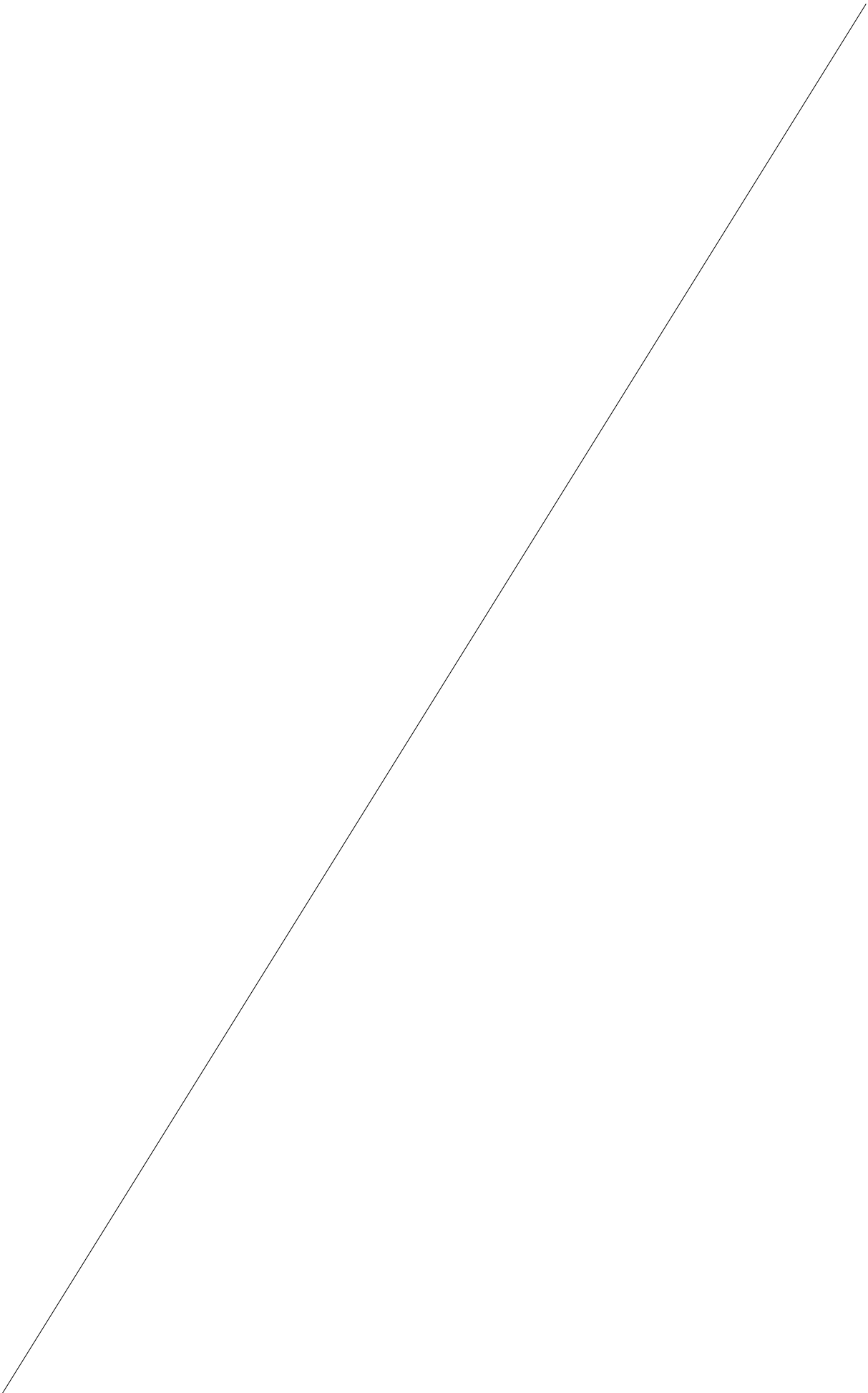
**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. JAUNET (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)  
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
M. PRIET (pouvoir à M. Cyril GOMET)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Georges LACOUR



Le rapporteur expose :

« La politique tarifaire de l'Ecomusée prévoit à ce jour la gratuité dans certains cas pour :

- Certaines catégories de publics,
- L'accès aux manifestations culturelles de l'Ecomusée Creusot Montceau,
- Le premier dimanche de chaque mois.

Les catégories de publics bénéficiant actuellement de la gratuité sont les suivantes :

<b>Musée de l'Homme et de l'Industrie</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Enfant de moins de 18 ans</li><li>▪ Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA</li><li>▪ Pass Découverte Bourgogne-Franche-Comté</li><li>▪ Conservateurs du patrimoine et membres ICOM ou ICOMOS sur présentation de la carte en cours de validité</li><li>▪ Porteurs de carte de presse</li><li>▪ Pass culture</li><li>▪ Carte Avantages Jeunes</li><li>▪ Personne en situation de handicap + 1 accompagnant</li><li>▪ Cartes de membres adhérents</li><li>▪ Carte de Guide-conférencier</li><li>▪ Scolaires de la CUCM (de la maternelle au lycée)</li><li>▪ « Public en difficulté » (Handicapés, demandeurs d'emploi, maisons de retraite)</li></ul>
<b>Villa Perrusson</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Enfants jusqu'à 10 ans</li><li>▪ Personnes en situation de handicap + 1 accompagnant</li><li>▪ Bénéficiaires du R.S.A et demandeurs d'emploi (sur justificatif),</li><li>▪ Porteurs de la carte Tourisme Pass Pro + 1 accompagnant,</li><li>▪ Porteurs des cartes de membre adhérent du réseau Ecomusée</li><li>▪ Porteurs de la carte ICOM,</li><li>▪ Porteurs de la carte AICA presse,</li><li>▪ Porteurs de la carte de guide conférencier</li></ul>

Dans le contexte de crise sanitaire, une gratuité temporaire a été instaurée en 2020 à la réouverture des sites de l'Ecomusée et à l'issue du premier confinement, entre le 5 juin et le 31 août. Cela s'est traduit par un regain de fréquentation estivale en hausse de 15% à la Villa Perrusson et de 35% au Musée de l'homme et de l'industrie par rapport à l'année 2019.

Cette expérience a démontré l'efficacité de la gratuité comme outil d'accessibilité de tous à l'offre scientifique et culturelle de l'Ecomusée Creusot Montceau, et au premier chef à destination des habitants du territoire, pour un équipement communautaire de proximité.

Fermés depuis le 30 octobre 2020, les musées, répertoriés dans les Etablissements de type Y, sont autorisés à rouvrir le 19 mai 2021 comme le prévoit le décret n° 2021-384 du 2 avril 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

A l'issue de ce troisième confinement, la Communauté Urbaine Creusot Montceau souhaite étendre la gratuité à l'ensemble de la saison culturelle 2021, dès la réouverture des musées et ce jusqu'au 31 août 2021.

Le bon déroulement de cette saison est adossé, comme l'année passée, à la mise en application d'un protocole sanitaire. Les espaces du musée sont aménagés pour permettre les

visites individuelles dans le respect des consignes édictées dans le protocole. Celui de l'Ecomusée Creusot Montceau prévoit d'adapter le format de visites guidées selon les recommandations de la Fédération nationale des Guides interprètes et Conférenciers.

Afin de mettre en œuvre cette mesure d'accessibilité, il est proposé d'établir la gratuité pour l'ensemble des usagers, permettant un accès libre au Musée de l'Homme et de l'Industrie et à la Villa Perrusson dans le cadre de la saison estivale 2021. »

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'instaurer la gratuité au Musée de l'Homme et de l'Industrie et à la Villa Perrusson dans le cadre de la saison culturelle 2021 de l'Ecomusée Creusot Montceau pour tous les publics dès la réouverture des sites et jusqu'au 31 août 2021 ;
- De préciser qu'au terme de cette période les tarifs et cas de gratuité votés par le conseil de communauté seront de nouveau applicables.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 21 mai 2021  
et publié, affiché ou notifié le 21 mai 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,  
Cyril GOMET

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,  
Cyril GOMET

